

Dans cette même lettre, publiée pour la première fois en 1876, dans l'édition Capmas, après la découverte du manuscrit de Dijon, M<sup>me</sup> de Sévigné fait une curieuse allusion à un fait bien connu de notre histoire locale, mais qui paraît inexplicable à l'éditeur bourguignon, moins au courant que la marquise des anciennes traditions lyonnaises. M<sup>me</sup> de Sévigné écrit à sa fille : « Vous y êtes aujourd'hui à ce beau « Lyon ; je suppose que les voleurs de *Vise* vous auront « laissé passer : ceux que vous avez trouvés en chemin « pendus et roués, étaient ou doivent être des passe-ports. « Nous ne vous perdons point de vue sur ce Rhône si fier, « nous vous croyons encore plus fière et qu'il aura pour « vous la conduite de ces anciens fleuves, qui étaient « galants. » A propos de ces mots : » Je suppose que les « voleurs de *Vise* vous auront laissé passer, » l'éditeur publie cette note : « Nous ignorons de quelle localité il « s'agit, et le nom pourrait bien avoir été mal écrit ; la « première lettre est douteuse dans le manuscrit et l'on « pourrait lire *Dise*, aussi bien que *Vise*. » Puis il propose de substituer au mot du manuscrit tel autre nom de localité qui s'en rapproche par la terminaison, parmi celles que la comtesse avait traversées dans son voyage depuis Paris (14). Mais il est évident que c'est la seconde lettre du mot et non la première qui a été mal lue, que *Vise* a été mis pour *Vèze*, qui s'écrivait anciennement par *è* au lieu de *ai* et que la marquise a écrit à sa fille : « Je suppose que les voleurs « de Vèze vous auront laissé passer, » faisant allusion au mauvais renom des bois traversés à l'entrée de Lyon par la route de Paris, et redoutés des voyageurs à l'égal de la

---

(14) Edition Capmas, loc. cit.